COMMUNE DE FILLIÈRE

Fillière, le 08 février 2022

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du **Conseil Municipal de la Commune de FILLIÈRE,** qui se tiendra le :

Lundi 14 février 2022 à 19h

à la salle Tom Morel de Thorens-Glières
(188 route des Fleuries – Thorens-Glières – 74570 FILLIÈRE)

Le Maire
Christian ANSELME

<u>ORDRE DU JOUR</u> :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2022*
2. *Désignation du secrétaire de séance*

<u>Ressources humaines</u> :

3. *Pourvoi d'un poste permanent dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences*
4. *Assurances couvrant les risques statutaires : proposition de participation au marché public du CDG74*

<u>Affaires financières</u> :

5. *Rapport d'orientations budgétaires pour le Budget Primitif 2022 et les budgets annexes*
6. *Autorisation de signature de la convention de financement pour l'étude de faisabilité relative à la construction d'un centre aquatique communautaire*

<u>Assemblées</u> :

7. *Suppression/création de commissions municipales et modification du règlement intérieur du Conseil Municipal*

8. *Droit à la formation des élus et fixation des crédits affectés*

9. *Transfert de la compétence IRVE au SYANE*

<u>Aménagement du territoire</u> :

10. *Rétrocession de l'Allée des Hellébores (Thorens-Glières) à la Commune de Fillière*

11. *Vente de la maison dite « Challut » située aux Ollières*

<u>Environnement</u> :

12. *Mise en place d'une redevance spéciale pour le dépôt sauvage de déchets*

<u>Questions diverses – informations</u> :

- *Compte-rendu des décisions du Maire, prises par délégation d'attribution du conseil municipal*
- *Avis sur la création d'une police pluri-communale*
- *Présentation du PLU de Saint-Martin-Bellevue*
- *Diagnostic PLUi*